

30 oct 2009 -14:49

Appartient à [Conseil des ministres du 30 octobre 2009](#)

Fonction publique fédérale

Augmentation de l'allocation de fin d'année des membres du personnel fédéral

Augmentation de l'allocation de fin d'année des membres du personnel fédéral

Sur proposition de M. Steven Vanackere, ministre de la Fonction publique, le Conseil des ministres a approuvé l'augmentation du montant de l'allocation de fin d'année de chaque agent fédéral de 7 % de son salaire mensuel brut.

L'augmentation s'élève à au moins 150 euros et au plus 300 euros (montants indexés).

Le projet d'arrêté royal (*) est soumis à la négociation syndicale auprès du Comité des services publics fédéraux, communautaires et régionaux ainsi qu'à l'avis du Conseil d'Etat.

(*) modifiant l'arrêté royal du 28 novembre 2008 remplaçant pour le personnel de certains services publics, l'arrêté royal du 23 octobre 1979 accordant une allocation de fin d'année à certains titulaires d'une fonction rémunérée à charge du Trésor public.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe